

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA JUSTICE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

RECTIFICATIF N° 79/613 ^{28/6/78} / MTC. DFF. DFP. 21024 au décret n°78/300/MTJ. SGEPT. DFP du 22-4-1978 portant intégration et nomination de Monsieur GOKANAT Yves Roger dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des services Administratifs et Financiers SAF (Administration Générale).

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

(/ISAS:

A U L I E U D E :

D.B.

ARTICLE 1er. - En application des dispositions du décret n°62/426 du 29-12-1962 susvisé Monsieur GOKANAT Yves Roger, né le 8.7.1953 à Saint Benoît (Boundji), titulaire du Diplôme d'Ingénieur ~~Economiste~~ Obtenu à l'Université Technique de DRESDE (RDA), est intégré dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des SAF (Administration Générale) et nommé au grade d'Administrateur Stagiaire, indice 710.

L I R E :

D.C.F.

ARTICLE 2er. - En application des dispositions combinées des décrets n°s 62/426 et 74/229 des 29.12.1962 et 10.6.1974 susvisé Monsieur GOKANAT Yves Roger, né le 8.7.1953 à Saint Benoît (Boundji), titulaire du Diplôme d'Ingénieur Economiste Obtenu à l'Université Technique de DRESDE (RDA), est intégré dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des SAF (Administration Générale) et nommé au grade d'Administrateur de 2° échelon Stagiaire, indice 890.

Le Reste sans changement

Par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement

Brazzaville, le 31 OCTOBRE 1979

Le Ministre de l'Industrie et du Tourisme,

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA. -
Le Ministre des Finances,

Marius NGUAMBENGA. -
Le Ministre du Travail et de la Justice,

Henri L O P E S .-

Victor TALBA-TAMBA. -

AMPLIATIONS:

- JORPC.....1
- DGTFP.DFP.....2
- DFF.BST.....1
- D.B.....3
- D.C.F.....1
- M.I.T.....1
- INTERESSE.....1
- DOSSIER.....3
- SGCM/BC.....2